Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8470894
Centre d'intérêt: 650

Gagné, Françoys, 1940-.

Plan d'établissement d'un service de recherches pédagogiques répondant aux besoins de l'enseignement collégial / par Françoys Gagné. -- Montréal : PERPE, [1972?].
26 f. ; 28 cm.

Document: 0170-01.

Descripteur(s): *Recherche en éducation *Service de recherche *Evaluation de l'enseignant *Evaluation par l'étudiant *Satisfaction de l'étudiant *Attitude de l'enseignant *Relations maître-élèves *Test *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *PERPE (Projet) *PERPE (Test)

Le but de ce document est de proposer la création d'un centre interdisciplinaire de recherche pédagogique appliquée répondant aux besoins spécifiques de l'enseignement collégial. Le texte présente: 1. les objectifs précis de ce centre et leur insertion dans le milieu; 2. les divers projets d'activités qui sont visés, dont plusieurs sont liés au projet PERPE (Perceptions étudiantes de la relation professeur-étudiants); 3. le personnel requis et les conditions matérielles souhaitables; 4. les prévisions budgétaires.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8470893

EDUQ 8470094

19

4.9

e Sherbrooke
36 (254-7131)

Projet
P erceptions
E tudiantes de la
R elation
P rofesseur
E tudiants

Document 0170 - ()

Plan d'établissement d'un service de recherches
pédagogiques répondant aux besoins
de l'enseignement collégial

par

Françoys Gagné, D. Ph.(Ps.)
Responsable de recherches pédagogiques
Collège de Maisonneuve

<u>Table des matières</u>

	Page
Aperçu du contenu du présent document	1
I - Objectifs	3
II - Projets d'activités	6
A. Dans la voie du projet PERPE	6
B. Nouvelles voies de recherches	9
C. Techniques de diffusion	11
III - Personnel et conditions matérielles	1[illegible]
IV - Prévisions budgétaires	17
Annexe A: prévisions du marché pour le test PERPE au cours de l'année 1970-71.	22
Annexe B: tableau récapitulatif des prévisions budgétaires	24

Aperçu du contenu du présent document

I - Objectifs.

Le service de recherches proposé dans le présent document se définirait comme suit: "un centre interdisciplinaire de recherche pédagogique appliquée, répondant aux besoins spécifiques de l'enseignement collégial".

II - Activités.

A. Dans la ligne de PERPE.

1. Mise sur pied d'un service PERPE qui pourrait offrir gratuitement le test PERPE à tous les professeurs du réseau collégial dès l'automne 1970.

2. Poursuite du programme de publication des résultats du projet PERPE.

3. Poursuite et élargissement du projet PERPE - PHILO.

4. Construction d'au moins deux autres tests PERPE, spécifiques à des disciplines, donc similaires au projet PERPE - PHILO. Il pourrait s'agir d'un PERPE - FRANCAIS, d'un PERPE - HISTOIRE, d'un PERPE - BIO, etc....

5. Mise au point de programmes de perfectionnement et/ou de récupération pour des professeurs dont les dossiers individuels PERPE présenteront des faiblesses caractéristiques.

B. Nouvelles voies de recherches (suggérées).

1. Etude comparée d'une approche pédagogique traditionnelle et d'une approche axée sur l'utilisation des techniques audio-visuelles.

2. Conditions d'efficacité d'une approche pédagogique combinant des ateliers et des cours magistraux à des grands groupes.

3. Analyse différentielle des difficultés de raisonnement des étudiants selon la discipline.

C. Moyens de diffusion.

En raison de son caractère "appliqué", le service de recherches accordera une importance toute spéciale à la diffusion sous forme vulgarisée de ses principaux résultats de recherches.

III - Personnel et conditions matérielles.

Pour pouvoir réaliser les activités décrites ci-dessus, le service de recherches devra réunir une équipe de onze (11) personnes, soit le directeur, un adjoint administratif responsable du service PERPE, quatre (4) spécialistes de la recherche en pédagogie, trois (3) professeurs dégagés d'enseignement pour travailler durant au moins un an à des projets qui concernent leur discipline, deux (2) secrétaires.

Le service devra avoir accès aisément à un centre de traitement de données (SIMEQ, si possible), de même qu'à des services adéquats d'imprimerie et de bibliothèque. Le personnel devra pouvoir être logé dans des bureaux individuels.

IV - Prévisions budgétaires.

Le service de recherches tel que conçu coûtera annuellement moins de $150,000., dont $15,000. sont spécifiquement prévus pour faire vivre le service PERPE. Notons que les onze salaires du personnel occupent la majeure partie de ce budget, soit plus de $115,000.

I - <u>OBJECTIFS</u>

Les objectifs d'un service de recherches pédagogiques tel que nous le concevons se résument comme suit: "l'établissement d'un centre interdisciplinaire de recherches pédagogiques appliquées, répondant aux besoins spécifiques de l'enseignement collégial".

Les divers termes de l'énoncé réfèrent implicitement à des objectifs bien concrets que nous allons énumérer ci-dessous.

A. Le terme "recherches" doit être compris au sens restrictif de "recherche scientifique expérimentale". Seront exclues de nos préoccupations toutes formes d'activités de réflexion ou de collection d'informations à caractère artisanal ou pré-scientifique.

B. Le terme "pédagogiques" fut volontairement préféré à l'expression "recherche en éducation" de façon à exclure de nos objectifs les aspects administratifs, financiers, démographiques, historiques, etc...; nous voulons nous centrer sur la situation d'enseignement proprement dite et ses aspects strictement psycho-pédagogiques: méthodes et techniques d'enseignement, dynamique du processus d'apprentissage chez l'étudiant, techniques d'évaluation du progrès de l'étudiant et du professeur, etc....

C. Le terme "appliquées" signifie très clairement pour nous l'orientation de tous nos projets vers la production d'instruments ou d'informations <u>immédiatement</u> utilisables à l'intérieur du réseau de l'enseignement collégial.

D. Le terme "interdisciplinaire" signale entre autres notre intention d'associer des professeurs dégagés d'enseignement à tous les projets de recherche. Le choix des personnes serait évidemment fonction de la nature des projets entrepris. De plus, il est fort probable que le "noyau" même de l'équipe permanente deviendra progressivement interdisciplinaire.

E. L'expression "répondant aux besoins spécifiques de l'enseignement collégial" implique, d'une part, que nous entendons limiter notre choix d'activités de recherche aux seuls problèmes et questions expressément formulés à l'intérieur du réseau de l'enseignement collégial et, d'autre part, que notre sélection de projets s'appuiera sur un mécanisme poussé de consultation dans le milieu, de façon à répondre directement aux priorités exprimées par les membres de ce milieu.

Note sur l'insertion dans le milieu

Dans le cadre de la mise sur pied de chacun des projets de recherche, nous prévoyons suivre les cinq (5) étapes opératoires décrites ci-dessous. La réalisation de chacune de ces étapes inclut le recours à des moyens bien précis pour garantir l'insertion étroite de l'équipe dans le milieu visé par le projet.

Première étape: sondages, rencontres individuelles et de groupes, consultations; ces activités visent à répertorier les problèmes pédagogiques principaux auxquels sont confrontés professeurs, étudiants et administrateurs.

Deuxième étape: hiérarchisation, puis sélection des problèmes qui deviendront objets de recherches. L'équipe de recherches effectue cette tâche en collaboration avec des représentants du milieu.

Troisième étape: cueillette préliminaire des informations relatives au projet et pré-expérimentation des instruments. Lors de cette

étape, le service de recherches inviterait les divers CEGEP à s'offrir comme milieu d'expérimentation et à fournir certains services (personnes et matériel) nécessaires au succès de cette étape. Il y aurait rotation planifiée des milieux visités de façon à couvrir l'ensemble du réseau.

<u>Quatrième étape</u>: phase expérimentale proprement dite. Cette étape pourrait être réalisée en tout ou en partie dans les milieux choisis pour l'étape précédente. Outre le "travail dans le champ", un moyen particulier d'insertion serait utilisé lors de cette quatrième étape: l'incorporation au groupe responsable du projet d'un (ou quelques) professeur(s) qui, via sa collaboration à l'étape pré-expérimentale, a manifesté des intérêts et des aptitudes pour la recherche expérimentale en pédagogie en même temps qu'une compétence pédagogique indiscutable dans sa discipline.

<u>Cinquième étape</u>: phase de diffusion des résultats. Nous décrirons plus longuement les moyens de diffusion prévus à la page 11 du présent document.

II - PROJETS D'ACTIVITES

Au cours des deux premières années d'existence du service de recherches, le projet PERPE occupera évidemment le centre des préoccupations de son personnel, d'autant plus que la formule de base se prête à d'intéressantes applications (cf. ci-dessous). Cependant, dès la première année d'existence, de nouveaux projets seront entrepris, au moins quant à leur phase pré-expérimentale. L'année 1971-72 verrait l'expérimentation systématique de ces nouveaux projets, conduisant à une répartition du temps plus équilibrée entre le projet PERPE et les autres activités de recherche. Examinons un peu plus en détails les diverses activités projetées.

A. Dans la voie du projet PERPE.

1. Mise sur pied du service PERPE.

Le service de recherches verra à mettre sur pied un "service PERPE" dont les tâches correspondront à la description faite aux pages 25 et 26 du texte A-100 publié par PERPE ("Qu'est-ce que le projet PERPE?"). Nous reproduisons ci-dessous les huit tâches principales d'un tel service:

1) rédiger tous les textes nécessaires, soit à l'administration du test PERPE, soit à l'interprétation des résultats par le professeur lui-même ou un conseiller;

2) appliquer les procédures administratives et budgétaires fixées par voie d'entente avec toutes les parties intéressées;

3) assurer la distribution du matériel nécessaire à l'administration du test;

4) assurer, en collaboration avec un centre de traitement de données (SIMEQ par exemple), la compilation, l'analyse et l'impression mécanographique des dossiers individuels remis aux professeurs;

5) assurer l'expédition de ces dossiers confidentiels dans un délai minimum, soit pas plus de <u>deux</u> semaines après la réception des feuilles de réponses;

6) veiller à la révision et à l'amélioration constante des programmes mécanographiques;

7) assurer la révision régulière de l'instrument lui-même et des normes utilisées pour comparer un professeur à un groupe de professeurs;

8) faciliter à tous les chercheurs intéressés l'accès aux données accumulées au cours de l'exploitation du service.

Ce service serait offert <u>gratuitement</u> à l'ensemble du réseau des CEGEP. Des modalités d'entente pourraient être mises au point pour offrir ce service à l'extérieur du réseau: écoles normales, universités, collèges privés. A l'intérieur du seul réseau des CEGEP, nous prévoyons dès la première année un marché d'au moins 7,000 classes. Nous présentons dans l'annexe A quelques prévisions concernant le marché possible à l'extérieur du réseau public d'enseignement collégial.

Notons en terminant que la mise sur pied du service PEAPE inclut la mise au point d'un système de relance (follow-up) que nous avons brièvement décrit aux pages 39 et 40 du texte A-100. Des coûts spéciaux devront être prévus pour organiser un stage d'entraînement à l'intention des éventuels responsables de la relance.

2. Publications.

Nous n'aurons probablement réalisé en 1969-70 qu'une quinzaine des quelques 80 publications prévues dans le cadre du projet PERPE (cf. texte A - 100, chapitre V). Le personnel du service de recherches poursuivra donc en 1970-71 la publication des résultats, en accordant à cette tâche environ les deux tiers de son temps. L'autre tiers serait consacré au lancement de nouveaux projets de recherche.

3. Projet PERPE - PHILO.

Nous avons expérimenté en décembre 1969 un nouvel instrument, le PERPE - PHILO. Il s'inspire fortement du test PERPE dans sa facture, mais le contenu des dimensions fut rédigé dans le but d'évaluer expressément les cours de philosophie. Une première analyse des résultats expérimentaux sera effectuée par des bénévoles au cours du printemps 1970.

Il serait important de libérer totalement un professeur de philosophie pour l'année 1970-71. Celui-ci poursuivrait l'expérimentation du test, l'analyse des données et la publication des résultats principaux. Il serait étroitement supervisé au plan technique par un membre du service de recherches.

4. Autres tests PERPE spécifiques.

Le succès du projet PERPE - PHILO nous encourage à pousser beaucoup plus loin dans cette voie de la construction d'instruments d'évaluation des cours adaptés aux besoins spécifiques des diverses disciplines. Déjà, nous avons amorcé des contacts avec des professeurs de Français et d'Histoire dans le but d'étendre à ces disciplines le principe du test PERPE - PHILO.

Nous sommes de fait suffisamment certains du succès de ces expériences pour songer à joindre à l'équipe de recherche un professeur

totalement dégagé pour un an dans chacune de ces deux disciplines.

5. Activités de perfectionnement.

Les résultats du test PERPE donnent lieu à des profils individuels très détaillés pour chaque professeur. Par ces profils, il est possible d'identifier des groupes de professeurs qui présentent des zones identiques de faiblesses à l'intérieur de leurs profils.

Nous avons l'intention d'élaborer des programmes de perfectionnement (ou de récupération!) pour ces professeurs, programmes qui tiendraient compte justement du type de difficulté identifié à l'aide du test PERPE. De plus, le test PERPE servirait d'instrument de vérification des effets à court et à long terme de ces programmes de perfectionnement. Notons que ce projet ne dépassera pas en 1970-71 l'étape pré-expérimentale.

B. Nouvelles voies de recherches.

En raison de la note qui clôt la section [illegible] du présent texte, nous ne pouvons préciser quels projets de recherche seront éventuellement entrepris pour répondre aux besoins de l'enseignement collégial. Cependant, à titre suggestif du type de travaux que nous pourrions réaliser, nous allons brièvement décrire quelques idées de recherches qui "hantent nos fonds de tiroirs". Nous avons l'impression que ces idées de recherches pourraient répondre à des besoins pédagogiques pressants ressentis par tous les niveaux et tous les secteurs de l'enseignement collégial.

1. Valeur pédagogique des techniques audio-visuelles.

Ce projet devrait évidemment s'effectuer en très étroite collaboration, d'une part, avec un ou plusieurs responsables des techniques audio-visuelles et, d'autre part, avec un ou plusieurs départements d'une discipline donnée.

Le projet consisterait essentiellement à mettre à l'épreuve un programme d'enseignement axé sur l'audio-visuel, programme dont les résultats seraient comparés à ceux d'un enseignement traditionnel. L'évaluation comparative s'effectuerait concurremment sous plusieurs aspects: motivation étudiante, rendement académique global, rétention à court et à long terme, zones spécifiques de difficultés selon le programme, etc.....

2. Utilisation combinée des ateliers et des cours magistraux à de grands groupes.

Cette approche méthodologique, encore bien expérimentale au niveau collégial, est présentement mise à l'essai dans quelques CEGEP. Selon quelles modalités d'intégration de ces deux techniques peut-on espérer obtenir un rendement maximum à tous les points de vue? Un projet basé dans cette direction ne se contenterait pas d'inventorier et d'analyser les diverses expériences en cours; à partir des informations recueillies, un ou plusieurs modèles d'enseignement de ce type seraient conçus et expérimentés de façon à mettre en lumière les avantages et déficiences d'une telle approche.

3. Analyse structurale des processus cognitifs.

A quel type et à quel niveau de raisonnement fait-on appel dans les cours d'une discipline donnée? Comment raisonne, réfléchit l'adolescent inscrit au collégial? L'analyse approfondie des copies d'examen des étudiants constitue une voie d'approche idéale à une [illegible]

leur compréhension des processus cognitifs les plus couramment utilisés par l'étudiant et des faiblesses qui apparaissent régulièrement dans l'utilisation de ces processus.

En identifiant les sources les plus courantes d'erreurs et d'incompréhensions, nous pourrions conseiller les professeurs d'un département dans la réorientation de leurs programmes ou de leurs méthodes d'enseignement, de façon à mieux tenir compte des possibilités et limites des étudiants au plan cognitif.

C. Techniques de diffusion.

L'une des préoccupations majeures qui sous-tend tous les projets énumérés dans les sections A et B ci-dessus est la vulgarisation et la diffusion des informations recueillies à travers nos activités de recherche. Pareille préoccupation doit être centrale dans un organisme de recherche qui se veut "appliqué".

Voilà pourquoi nous comptons accorder une importance [illegible] à nos mécanismes de diffusion oraux ou écrits. [illegible] projets dans ce sens:

a) la publication régulière d'un court bulletin d'informations sur les activités du service de recherches et les principaux résultats recueillis;

b) l'identification dans chaque CEGEP d'un membre du personnel administratif (ou enseignant) qui agirait comme intermédiaire <u>bi-directionnel</u> entre le milieu et le service de recherches;

c) l'organisation de rencontres locales (quelques CEGEP regroupés) pour présenter et discuter avec les gens du mi-

lieu (professeurs, étudiants, administrateurs) nos résultats de recherches les plus percutants;

d) l'organisation d'un congrès annuel d'échanges entre professeurs des divers CEGEP sur les expériences pédagogiques tentées au cours de l'année dans les divers milieux.

III - PERSONNEL ET CONDITIONS MATERIELLES

A. Personnel.

Le service de recherches serait composé de onze (11) personnes.

1. Equipe de base.

L'équipe actuelle de trois chercheurs et d'une secrétaire agirait comme noyau de base du service de recherches. Nous avons décrit plus haut la répartition du temps des membres de cette équipe entre les divers projets.

Afin de compléter l'inventaire des compétences de cette équipe, il serait important de prévoir dès cette année l'addition d'un spécialiste en recherche pédagogique et d'un spécialiste en statistiques appliquées.

2. Service PERPE.

La bonne marche administrative du service PERPE pourrait aisément être assurée par un adjoint administratif au directeur du service de recherches et par une secrétaire.

3. Tests PERPE spécifiques.

La mise au point de ces instruments serait essentiellement assurée par des professeurs des disciplines visées, lesquels seraient

totalement dégagés d'enseignement pendant au moins un an pour travailler à ce projet sous la direction très étroite d'un membre de l'équipe de base. Un minimum de trois projets de ce type pourraient être menés concurremment avec trois disciplines, dont la philosophie. Le service de recherches assurerait le salaire des professeurs dégagés.

Note: une réduction très nette des services présentement offerts par le service d'informatique du ministère de l'éducation (SIMEQ) ou des commandes de projets spéciaux faites au service par ses "commanditaires" pourraient seules forcer l'accroissement du nombre des personnes prévues pour former le service de recherches.

B. Conditions matérielles.

1. Logement.

Le lieu du logement demeure pour l'instant indéterminé. Il est surtout fonction de la dépendance administrative du service de recherches; celle-ci n'est pas encore précisée.

Nous pouvons cependant noter que le logement des onze personnes mentionnées ci-haut nécessiterait 1,000 pi.ca. d'espace utile, répartis en dix (10) pièces ou bureaux séparés. L'isolement des personnes est nécessaire en raison de la fréquence des périodes de lecture approfondie, de réflexion et de rédaction.

De plus, le lieu de logement devrait comporter au moins une salle de réunions pour les besoins internes et externes du service de recherches.

2. Services techniques.

a) Informatique: les projets à court terme du service de recherches, de même que l'existence même du service PERPE dépendent

étroitement de l'accès à des services d'informatique. Il ne fait aucun doute à nos yeux que le maintien des services dont bénéficie présentement le projet PERPE auprès du SIMEQ représente de loin la solution idéale aux problèmes d'analyses statistiques auxquels devrait faire face le service de recherches. Déjà, SIMEQ a rédigé tous les programmes, soit près d'une trentaine, utilisés pour la compilation et l'analyse des données du projet PERPE. De plus, la gratuité de ces services soulage le budget du service de plusieurs dizaines de milliers de dollars annuellement. Enfin, tant de précédents sont créés depuis près de trois ans que nous collaborons qu'il serait extrêmement onéreux (gaspillage d'argent et d'efforts) de transférer à un organisme privé notre traitement de données.

Bref, la création d'un service PERPE sur une base aussi économique que celle que nous proposons dépend essentiellement du maintien des services du SIMEQ.

b) Imprimerie: nos politiques de diffusion ne pourront être réalisées que grâce à la proximité d'un service d'imprimerie dont l'équipement sera au moins comparable à celui du Collège de Maisonneuve. Nos estimés budgétaires sont basés sur les taux utilisés à Maisonneuve.

c) Bibliothèque: la proximité d'une bibliothèque faciliterait grandement nos recherches bibliographiques. Ce service pourrait surtout se charger de nous obtenir des photocopies ou des microfilms de documents non-disponibles dans les bibliothèques locales.

3. Équipement.

a) Ordinateur de bureau: un tel instrument s'est révélé strictement indispensable dans la poursuite de nos travaux. Il faudrait

que nous puissions récupérer celui dont nous disposons présentement, en rachetant la part du coût d'achat financée par le Collège de Maisonneuve.

b) <u>Appareils d'enregistrement et de dictée</u>: la récupération des appareils achetés à l'aide des subventions du projet PERPE combleraient tous nos besoins en ce domaine.

IV - PREVISIONS BUDGETAIRES

A. Revenus.

Dépendant des politiques qui seraient adoptées quant à la diffusion du test PERPE à l'extérieur du réseau collégial, il est possible d'entrevoir que le service de recherches puisse s'auto-financer partiellement en offrant, moyennant rétribution, le service PERPE à l'extérieur du réseau collégial public. Nous notons d'ailleurs à la fin de l'annexe A une possibilité de revenus pouvant aller jusqu'à $60,000.

Soulignons au passage que selon notre estimé "commercial" de $20. la classe, il en coûterait au moins $40,000. au réseau collégial pour s'offrir PERPE sur une base commerciale. Notons enfin l'apport possible de revenus additionnels en provenance, d'une part, de droits de traduction et, d'autre part, de droits d'exploitation à l'étranger (en France, par exemple).

B. Dépenses.

1. Immobilisations.

a) Mobilier: compte tenu de la récupération d'au moins $1,500. de mobilier déjà acquis par l'intermédiaire des subventions accordées au projet PERPE, il ne faut prévoir de mobilier que pour le personnel additionnel, soit sept personnes. Comptant $400. par personne, nous atteignons un total de $2,800.00.

b) Equipement technique: compte tenu de la récupération de deux enregistreuses et d'un dactylographe électrique appartenant au projet PERPE, il ne faut prévoir qu'un dactylographe additionnel, au coût approximatif de $500.

Il faut inclure à ce poste une somme de $1,000 environ pour le rachat de la part payée par le Collège de Maisonneuve lors de l'achat de notre ordinateur de bureau, une "Programma 101" d'Olivetti Underwood.

2. Frais d'opérations.

Service PERPE (frais spécifiques).

a) Salaires: les salaires de l'adjoint administratif et d'une secrétaire relèvent directement du Service PERPE, puisque ces personnes y travailleront à plein temps. Nous nous fixons des plafonds salariaux de $8,000 et $4,000 respectivement pour chacun de ces deux postes.

b) Frais de déplacements: en raison du caractère provincial du service PERPE, il faut prévoir de nombreux déplacements pour le responsable du service. Nous inscrivons $1,000.

c) Imprimerie: la diffusion dans l'ensemble du réseau exige l'impression de 5,000 copies du test ($1,340), de 100,000 feuilles de réponses ($1,100), de 2000 manuels de directives ($800), de 2,000 enveloppes pré-imprimées ($100) et de 5,000 feuillets publicitaires ($200). Nous ajoutons un $100 pour divers frais de papeterie reliés au roulement du service. Notons que les coûts ci-dessus ont été établis par voie de soumission auprès d'un imprimeur.

d) Frais de poste et de communications: il faut prévoir pas moins de $1,000 pour l'envoi de la documentation, du matériel, des

dossiers individuels des professeurs et pour la correspondance courante. Entrent aussi dans ce montant les frais d'appels interurbains.

e) Informatique: comme l'administration du test PERPE s'effectue à l'intérieur d'une courte période de temps, les feuilles de réponses nous arriveront toutes en même temps pour le traitement. SIMEQ risque alors de ne pouvoir effectuer la perforation des cartes dans les délais prévus. C'est pourquoi nous réservons $6,000 pour pouvoir donner à un sous-contractant commercial une partie du travail de perforation. Nous ne plaçons au budget aucune autre somme pour l'informatique, comptant sur SIMEQ pour continuer à effectuer le traitement de nos données.

f) Relance: nous sommes presque assurés de pouvoir intéresser les psychologues et les conseillers d'orientation locaux à prendre charge de la relance. S'ils acceptent, nous organiserons un stage de formation (fin de semaine) sur l'interprétation des résultats du test PERPE. Tous les coûts seraient assurés par nous, soit les déplacements, le logement et les repas. Nous prévoyons 30 participants et une moyenne de $75 par participant, donc près de $2,300 pour le stage.

Frais généraux

g) Loyer: non-prévu pour le moment. A déterminer en fonction du lieu de logement et des dépenses administratives du service de recherches.

h) Téléphone: idem que ci-dessus.

i) Entretien de matériel: il faut prévoir environ $200 pour les contrats de service liés à l'équipement électrique et électronique.

j) <u>Salaires et bénéfices marginaux</u>: nous inscrivons un plafond de $15,000 pour le directeur du service et des montants de $13,500, de $9,500 et de $4,000 respectivement pour les trois membres actuels du service de recherches. Nous fixons une moyenne de $11,000 pour chacun des cinq autres postes de chercheurs, soit deux spécialistes et trois professeurs. En effet, il est probable que les professeurs plus compétents et/ou plus expérimentés auront plus de chances d'être choisis pour travailler temporairement sur des projets du service de recherches. Enfin, il faut inclure une marge d'environ 7% de la masse salariale ($7,600) pour la part des bénéfices marginaux assumée par l'employeur.

k) <u>Frais de déplacements</u>: nous inscrivons $1,000 pour le directeur du service et $500 pour chacun des membres professionnels (N = 7) du service.

l) <u>Honoraires des consultants</u>: nous plaçons $1,000 à ce poste.

m) <u>Stagiaires d'été</u>: depuis trois ans, nous engageons tous les étés des étudiants universitaires intéressés à recevoir un entraînement en recherche pédagogique appliquée, tout en réalisant des travaux pour le compte du service. Deux stagiaires sont prévus: un plafond de $1,200 est fixé pour chacun.

n) <u>Papeterie et imprimerie</u>: sur la base des dépenses de cette année, compte tenu de l'augmentation du personnel et de l'importance accordée aux publications, nous fixons nos prévisions à $2,000, exception faite du service PERPE.

o) <u>Postes et communications</u>: la diffusion étendue prévue pour nos publications nous oblige à fixer un montant de $1,000 à ce poste.

p) <u>Documentation</u>: l'accès prévu à une bibliothèque nous permet de limiter à $500 le montant prévu pour l'achat de volumes spécialisés d'utilisation courante, de microfilms et de photocopies d'articles.

<u>Note finale</u>: nous présentons dans l'annexe B un tableau résumé de nos prévisions budgétaires. Rappelons en terminant que nous avons pu maintenir ces prévisions à un niveau aussi faible en faisant abstraction de deux sommes importantes: le loyer et l'informatique.

Annexe A

Prévisions du marché pour le test PERPE

au cours de l'année 1970-71

1. <u>Base de calcul du marché</u>.

Nous partons du nombre de professeurs qui appartiennent à un réseau donné. Nous prévoyons qu'au moins 25% d'entre eux se prévaudront du droit d'utiliser le test dans au moins une classe et parfois deux, ce qui permet d'utiliser comme taux de prévision <u>conservateur</u>: "N classes = 33% de l'effectif des professeurs".

2. <u>Prévisions</u>.

Partant de cette base et de quelques statistiques approximatives quant à la population des enseignants dans divers secteurs, nous prévoyons qu'un minimum de publicité conduirait à l'utilisation du test PERPE dans pas moins de 6,000 classes au cours de l'année académique 1970-71. Nous donnons ci-dessous la distribution par secteur de ces prévisions.

<u>Distribution par secteur du marché possible</u>.

1.	Enseignement collégial public	2,000 classes
2.	Enseignement collégial privé	500 "
3.	Education permanente (collégial)	1,000 "
4.	Education permanente (secondaire)	1,000 "
5.	Universitaire et formation des maîtres	1,500 "
	Total:	6,000 classes

<u>Note</u>: en supposant un tarif hypothétique (raisonnable) de $20.00 par classe, les utilisateurs éventuels à l'extérieur du réseau collégial pourraient financer près de $60,000 du budget du service de recherches.

Annexe B

Tableau récapitulatif des prévisions budgétaires

A - Revenus

Estimé conditionnel	$ 60,000.-

B - Dépenses

1. **Frais d'immobilisations**

a) Mobilier	2,800.-
b) Equipement	1,500.-
Sous-total:	$ 4,300.-

2. **Frais d'opérations**

Service PERPE (frais spécifiques)

a) Salaires:		
- Adjoint administratif	8,000.-	
- Secrétaire	4,000.-	
b) Frais de déplacements	1,000.-	
c) Imprimerie:		
- test PERPE (5,000 copies)	1,340.-	3,64.
- 100,000 feuilles de réponses	1,100.-	
- 2,000 manuels de directives	800.-	
- 2,000 enveloppes pré-imprimées	100.-	
- 5,000 feuillets publicitaires	200.-	
- divers	100.-	
d) Postes et communications	1,000.-	
e) Informatique (perforation des cartes)	6,000.-	
f) Relance (stage de formation)	2,300.-	
Sous-total:	$ 25,940.-	

Frais généraux

g) Loyer	Nil
h) Téléphone	Nil
i) Entretien de matériel	200.-
j) Salaires et bénéfices marginaux:	
- Directeur du service	15,000.-
- Personnel actuel (N = 2)	23,000.-
- Secrétaire	4,000.-
- Nouveau personnel (N = 5)	55,000.-
- Bénéfices marginaux (7%)	7,630.-
k) Frais de déplacements:	
- Directeur du service	1,000.-
- Personnel	3,500.-
l) Consultation extérieure	1,000.-
m) Stagiaires d'été	2,400.-
n) Papeterie et imprimerie	2,000.-
o) Postes et communications	1,000.-
p) Documentation	500.-
Sous-total:	$ 116,230.-
Grand total:	$ 146,470.-